



Le propriétaire doit il changer la chaudière

Par **marypoppins**, le **18/10/2012** à **10:00**

Bonjour,

mes parents vivent en location depuis 17 ans dans le meme appartement

et justement la chaudière de cet appartement a plus de 25 ans

elle vient de recevoir sa facture de gaz et bien entendu elle doit payer en plus de sa mensualisation du coup elle en a pour 1 170 euros à l'année

est ce possible que la chaudière soif en cause du fait qu'elle soit tres ancienne

en plus elle fonctionne avec le bruleur en continue et je pense qu'elle consomme du gaz tous les jours meme en ete

que peut elle faire, y a t il une loi pour un changement de chaudière

cordialement

Par **Lag0**, le **18/10/2012** à **11:12**

Bonjour,

Il s'agit bien d'une chaudière individuelle ?

Si oui, vos parents font bien procéder à l'entretien annuel qui est à leur charge ?

Ils savent donc si la chaudière fonctionne correctement ou s'il y a des dysfonctionnements.

Si la chaudière fonctionne correctement, même si elle consomme beaucoup (mais

normalement pour une chaudière de cet age), le bailleur n'a aucune obligation de la remplacer.

Par **trichat**, le **18/10/2012** à **12:46**

Les surconsommations de gaz sont le plus souvent liées à une mauvaise isolation du logement. Quant à la veilleuse, sa consommation est minime.

Il serait peut-être intéressant que vos parents fassent réaliser un DPE avec éventuellement la participation du propriétaire. D'ailleurs, je crois que la propriétaire est tenu de le faire à la demande des locataires.

Le résultat sera sans doute édifiant : déperdition par les murs mal isolés, les fenêtres (0 simple vitrage?), l'absence de thermostat fiable, etc...

Par **cocotte1003**, le **18/10/2012** à **18:33**

Bonjour, DPE ou pas le bailleur n'est pas obligé d'effectuer des travaux d'isolation, de changement de chaudière ... s'il ne le souhaite pas, cordialement

Par **trichat**, le **18/10/2012** à **19:55**

Bonjour,

Je suis parfaitement d'accord avec vos analyses.

J'essayais seulement de faire comprendre à marypoppins qu'il y a peut-être des causes objectives à la surconsommation de gaz qui ne sont pas liées à l'âge de la chaudière.

Tous les spécialistes en chauffage confirment que la principale cause de surconsommation provient d'une mauvaise ou d'une absence d'isolation.

Bonne soirée.

Par **Lag0**, le **19/10/2012** à **06:52**

[citation]Tous les spécialistes en chauffage confirment que la principale cause de surconsommation provient d'une mauvaise ou d'une absence d'isolation. [/citation]

Dans ce cas, on ne parle pas alors de surconsommation, mais juste de consommation.

Une surconsommation, c'est lorsque la chaudière consomme plus qu'il ne faudrait pour faire son travail (elle consomme alors plus de KW gaz qu'il ne faudrait pour fournir le même nombre de KW thermie). C'est alors bien un problème de chaudière.

Lorsque le problème est du à l'environnement (mauvaise isolation, temps très froid), la chaudière se contente de faire son boulot et ce n'est alors pas une surconsommation, mais une consommation normale (elle consomme le bon nombre de KW gaz pour fournir le bon nombre de KW thermie, mais c'est simplement que le besoin en chauffe est plus grand).

PS : excusez cette divagation due à la déformation professionnelle ;)